



Résidence Valdo : les habitants possèdent leur bac à compost !



Le 6 septembre dernier, GrandLyon Habitat a organisé « **À la découverte de mon bac à compost** », une soirée de sensibilisation à la pratique du compostage dans la résidence Pierre Valdo à Lyon 5^e. L'association « Les Compostiers » et le Centre social du Point du Jour ont organisé des animations ludiques autour du compost : « jeu des odeurs », « à quel fruit est cette graine ? »... Ce fut aussi l'occasion de **constituer un**

réseau d'ambassadeurs parmi les locataires pour transmettre les bonnes pratiques aux autres résidents.

Les objectifs : donner des conseils de tri en matière de compostage collectif, encourager les habitants à utiliser ce bac afin de leur permettre d'améliorer leur cadre de vie en réduisant leurs déchets.

De nouveaux bureaux pour l'agence États-Unis

L'Agence États-Unis, située au 20, rue des Serpollières à Lyon 8^e, est en travaux. Les nouveaux aménagements amélioreront les conditions de travail du personnel de GrandLyon Habitat et favoriseront ainsi un meilleur accueil des locataires. Ces travaux ont démarré en septembre et dureront 8 mois. Ils sont effectués par étape pour limiter les nuisances, ce qui permet à l'agence de rester ouverte aux horaires habituels.

Rappel des horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45.

CHER LOC'HOME : La 1^{ère} communauté de locataire en ligne

Le 11 septembre, 80 locataires choisis pour leur représentativité ont intégré la **1^{er} communauté des locataires en ligne par GrandLyon Habitat**. Durant 3 semaines, ils vont partager leurs expériences, apporter de nouvelles idées sur leur quotidien et s'exprimer sur leur relation avec GrandLyon Habitat.

À l'issue de cette expérience, l'organisme attentif à la satisfaction de ses locataires, adaptera son offre de services en prenant en compte les possibilités offertes par les nouvelles technologies.



Le point Sur...

Le règlement du loyer par TIP SEPA : l'adresse change !

GrandLyon Habitat vous offre la possibilité de régler chaque mois votre loyer par TIP SEPA. Pour cela, il vous suffit de signer et dater le TIP SEPA situé en bas de votre avis d'échéance et de le renvoyer directement.

ATTENTION : l'adresse du centre de paiements change.

Les enveloppes jointes aux avis d'échéance des locataires payant par TIP vont désormais comporter l'adresse suivante :

CENTRE DES PAIEMENTS
GrandLyon Habitat
87074 LIMOGES cedex 9

! Rappel

Lors de votre premier paiement, vous devez joindre un RIB ou RIP à l'envoi de votre TIP SEPA.

N'envoyez jamais votre TIP SEPA au siège de GrandLyon Habitat, cela rallongerait le délai de traitement.

Utilisez l'enveloppe jointe à votre avis d'échéance.



★ Zoom Sur...

L'état des lieux de sortie de votre appartement

Lors d'un déménagement, l'état des lieux de sortie de son appartement est une étape importante. Que doit faire le locataire ?

Voici un récapitulatif des bonnes pratiques.

1. La remise des clés s'effectue lors de l'état des lieux réalisé avec GrandLyon Habitat.



2. Ensuite, l'appartement, la cave ou le garage doivent être :

- Nettoyés
- Entièrement vides de tout meuble et accessoire personnel tel que :
 - tringles à rideaux et fixations
 - crochets adhésifs
 - miroirs
 - lustres, en prenant soin de laisser les douilles
 - porte-serviettes, porte-manteaux
 - supports papier toilette

Les trous doivent être rebouchés et les douilles électriques en place.

3. Selon l'état des équipements et revêtements, d'autres interventions peuvent être demandées au locataire. Pour en savoir plus, GrandLyon Habitat propose d'effectuer une visite de l'appartement dans les jours précédents l'état des lieux.



Ne pas oublier de...

- Résilier ses abonnements « Énergie » (eau, électricité, gaz)
- Relever ses compteurs (l'accès à la résidence et/ou à l'appartement après le départ du locataire sera interdit)
- Rassembler et restituer la totalité des clés et badges (porte d'entrée, cave, accès immeuble, boîte-aux-lettres...)
- Communiquer à GrandLyon Habitat sa nouvelle adresse pour le remboursement du dépôt de garantie notamment.

✿ Le geste vert...

Consommer mieux pour jeter moins

Trier, c'est bien mais il est possible d'agir avant pour mieux protéger l'environnement... Au quotidien, de simples petits gestes peuvent produire de grands effets pour réduire les déchets.

Voici 5 astuces pour jeter moins :

- Si la publicité que je reçois ne m'intéresse pas, j'appose un petit autocollant sur ma boîte-aux-lettres pour éviter du gâchis de papier. C'est environ 24 kg de papier économisé par an et par foyer.
- J'investis dans des piles rechargeables ou des appareils fonctionnant avec des batteries.
- Je donne. Je vends. 7 français sur 10 affirment acheter régulièrement des produits de seconde main, alors je tente ma chance sur des vide-greniers, vide-dressings ou je donne à des associations plutôt qu'à la déchetterie.

- Je valorise mes déchets organiques grâce au compost. Des initiatives collectives se développent de plus en plus au sein des villes. Il existe même des petits composteurs à installer dans sa cuisine.
- J'innove en cuisine avec mes épiluchures ! Si les candidats de Masterchef peuvent le faire, moi aussi ! Je trouve sur internet une tonne d'idées et de recettes sympa pour limiter les déchets alimentaires...



À gagner ce mois-ci !

Pour vous protéger de la pluie avec l'arrivée de l'automne, remportez un mini parapluie pliant automatique GrandLyon Habitat.

Pour cela, répondez correctement à la question suivante :



Lequel de ces déchets alimentaires ne doit pas être placé dans un bac à compost ?

- a) Des épiluchures de fruits et légumes
- b) Des coquilles d'œuf
- c) Des restes de viande

Contactez votre ligne directe au 04 72 74 67 42 avant le 10 octobre 2017.

Les 150 premiers gagnants remporteront le mini parapluie GrandLyon Habitat.